

09.07.2008 - 16:50 Uhr

Crème solaire: la Ligue contre le cancer maintient ses recommandations

Berne (ots) -

Suite à la publication du rapport final du Programme national de recherche "Perturbateurs endocriniens" (PNR50), la Ligue suisse contre le cancer maintient ses recommandations en matière de protection solaire. La nocivité des crèmes solaires n'étant pas établie, la crème solaire reste une protection efficace contre les rayons UV. De plus, de nombreux produits ne contiennent pas la substance chimique incriminée.

Les résultats du Programme national de recherche "Perturbateurs endocriniens: importance pour les êtres humains, les animaux et les écosystèmes" (PNR50) ont ravivé la discussion autour des filtres anti-UV douteux. De nombreuses consommatrices et de nombreux consommateurs ne savent pas vraiment ce qui leur nuit le plus: appliquer une crème solaire pour se protéger du rayonnement UV et des coups de soleil, ou bien y renoncer.

Le rapport final n'a rien apporté de nouveau en ce qui concerne les filtres anti-UV chimiques 4-MBC (4-méthyl benzylidène camphre) controversés. Il n'est de plus pas certain que le filtre anti-UV 4-MBC représente un risque pour la santé humaine. Dans le cadre d'essais réalisés sur des animaux, on a mélangé le filtre anti-UV à la nourriture de quelques rats, ou bien plongé des rats dans de l'huile d'olive mélangée à du 4-MBC. Au cours de ces tests, des effets similaires à ceux des hormones ont pu être observés chez les rats. Cela dit, le concept de l'étude soulève de sérieuses questions. Des représentants de l'industrie, des autorités et de la science ont convenu du fait que le risque du 4-MBC pour la santé n'est pas certain, et qu'il doit être réévalué. Une réévaluation est déjà en cours au niveau de l'UE. La discussion autour du filtre anti-UV controversé avait déjà poussé il y a quelques années les fabricants de crèmes solaires à ne plus utiliser le 4-MBC.

Les autorités et les associations professionnelles considèrent qu'une utilisation appropriée des filtres UV autorisés ne constituait pas un danger pour les utilisateurs. La recommandation de la Ligue contre le cancer reste donc inchangée. Les personnes qui s'adonnent à une quelconque activité d'extérieur doivent bien se protéger des rayons UV. Cela signifie rester à l'ombre aux heures de la journée où l'intensité est maximale (entre 11 et 15 heures), et porter un chapeau, des vêtements, des lunettes de soleil et mettre des produits solaires. Les personnes qui souhaitent renoncer aux filtres UV chimiques peuvent recourir aux filtres UV physiques (oxyde de titane) qui se trouvent sur le marché.

Pour une bonne protection solaire:

Rester à l'ombre aux heures de la journée où l'intensité est la plus élevée (entre 11 et 15 heures)

Porter un chapeau, des vêtements, des lunettes à soleil et mettre des produits solaires.

Les personnes qui souhaitent renoncer aux filtres UV chimiques peuvent recourir aux filtres UV physiques (oxyde de titane)

La Ligue suisse contre le cancer est une organisation nationale, privée et d'utilité publique. Organisée en association, elle regroupe vingt ligues cantonales et régionales. Financée essentiellement par des dons, elle oeuvre dans la promotion de la recherche, la prévention du cancer et le soutien aux malades. Elle sera centenaire

en 2010. Elle a son siège à Berne où elle emploie 80 collaborateurs, pour la plupart à temps partiel. (état: janvier 2008).

Contact:

Nicole Bulliard Chargée de communication prévention Tél. directe: +41/31/389'91'57 E-Mail: nicole.bulliard@liguecancer.ch

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002271/100565604}$ abgerufen werden. }$